

# METROPOLE Aix MARSEILLE PROVENCE

## ÉLABORATION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

### ATELIER TERRITORIAL N°2 DU 4 AVRIL 2019 POUR LE « BASSIN NORD-OUEST »

## SYNTHESE

VERSION 0

PROJET SUIVI PAR :

- ADELINE PRATLONG : [adeline.pratlong@nicaya.com](mailto:adeline.pratlong@nicaya.com)
- STEPHANE SAINT-PIERRE : [stephane.saint-pierre@nicaya.com](mailto:stephane.saint-pierre@nicaya.com)
- THOMAS ZALAY : [thomas.zalay@nicaya.com](mailto:thomas.zalay@nicaya.com)
- SYLVIE FERRARIN : [sylvie.ferrarin@ampmetropole.fr](mailto:sylvie.ferrarin@ampmetropole.fr)
- PATRICE FOURNIER : [patrice.fournier@ampmetropole.fr](mailto:patrice.fournier@ampmetropole.fr)
- VINCENT TINET : [v.tinet@agam.org](mailto:v.tinet@agam.org)
- PATRICK GARIBBO : [p.garibbo@aupa.fr](mailto:p.garibbo@aupa.fr)
- SYLVAIN MERCIER : [sylvain.mercier@atmosud.fr](mailto:sylvain.mercier@atmosud.fr)

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Introduction .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>1.1. Le processus d'élaboration concertée du PDU .....</b>                 | <b>3</b>  |
| <b>1.2. L'atelier participatif N°2 du bassin Nord-Ouest à Mallemort .....</b> | <b>3</b>  |
| <b>2. Synthèse des contributions .....</b>                                    | <b>4</b>  |
| <b>2.1. Bassin Nord Salon-de-Provence.....</b>                                | <b>4</b>  |
| <b>2.2. Bassin Salon-de-Provence .....</b>                                    | <b>5</b>  |
| <b>2.3. Bassin Lançon-de-Provence.....</b>                                    | <b>5</b>  |
| <b>3. Les suites .....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>4. Annexe : verbatim de l'atelier du « Bassin Nord-Ouest ».....</b>        | <b>7</b>  |
| <b>4.1. Bassin Nord Salon-de-Provence.....</b>                                | <b>7</b>  |
| <b>4.2. Bassin Salon-de-Provence .....</b>                                    | <b>9</b>  |
| <b>4.3. Bassin Lançon-de-Provence.....</b>                                    | <b>10</b> |

# 1. Introduction

---

## 1.1. Le processus d'élaboration concertée du PDU

Compte tenu des enjeux d'amélioration des mobilités à l'échelle de la métropole Aix-Marseille Provence tant pour les habitants que pour les acteurs socio-économiques, la Métropole s'est engagée dans l'élaboration de son Plan de Déplacements Urbains (PDU), en cohérence avec les grandes orientations de l'Agenda de la mobilité métropolitaine, adopté en décembre 2016.

Les responsables de la Métropole souhaitent que le PDU fasse l'objet d'une véritable démarche partenariale, associant au cours de son élaboration les différents partenaires, acteurs institutionnels et de la société civile de la métropole pour partager un projet de mobilité au service des habitants et des activités locales.

La Métropole a donc décidé d'engager une phase de concertation préalable du mois de février au mois d'avril 2019, afin de recueillir les avis et propositions du public sur les orientations et actions envisagées pour favoriser l'amélioration des mobilités à l'échelle métropolitaine.

Dans le cadre de cette concertation publique, 12 ateliers territoriaux par bassins de mobilités et 6 ateliers thématiques sont organisés sur le territoire de la métropole

Un registre numérique est également à la disposition des métropolitains pour prendre connaissance de l'avancement de la démarche, consulter les documents proposés et contribuer au projet de PDU (cf. registre numérique de la concertation :

<https://www.registre-numerique.fr/Concertation-PDU-AMP>)

## 1.2. L'atelier participatif N°2 du bassin Nord-Ouest à Mallemort

L'atelier territorial pour le « Bassin de mobilité Nord-Ouest », organisé le jeudi 4 avril 2019, à l'Espace Dany à Mallemort, a réuni 22 personnes.

Après la présentation de l'état des lieux territorial et des pistes d'actions envisagées, les participants ont, à travers 5 ateliers de travail :

- Identifié les points forts et les points faibles des actions proposées en matière de mobilité ;
- Identifié les éléments manquants sur les cartes du territoire mises à disposition.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cet atelier. Les verbatim des ateliers sont proposés en annexe.

## 2. Synthèse des contributions

---

A partir de leur pratique des mobilités sur le territoire du « Bassin Nord-Ouest de mobilité », les participants ont identifié les points à approfondir, de leur point de vue, dans le but de contribuer à l'amélioration des mobilités, autour de 3 bassins de mobilité :

1. Bassin Nord Salon-de-Provence ;
2. Bassin Salon-de-Provence ;
3. Bassin Lançon-de-Provence ;

### 2.1. Bassin Nord Salon-de-Provence

En matière de transports en commun, les participants ont proposé les actions suivantes :

- Augmenter le service en bus depuis Mallemort en direction de Salon-de-Provence, d'Aix et de Marseille aux heures de pointe ;
- Créer une navette entre Charleval et La Roque d'Anthéron et entre Lambesc et Mallemort / Sénas pour rejoindre les bus en direction d'Aix / Avignon ;
- Créer une navette entre Mallemort et Sénas pour rejoindre les bus en direction d'Avignon ;
- Mettre en place un bus direct entre Salon et Mallemort pour les élèves en SEGPA ;
- Développer des lignes de bus supplémentaires pour aller de Mallemort / Sénas / Charleval à Aix ;
- Renforcer les lignes directes de Mallemort à Avignon ;
- Améliorer la connexion entre les villages et les gares de proximité (notamment celle de Lamanon) ;
- Proposer une ligne de bus plus directe entre Charleval et Lamanon ;
- Installer davantage d'arrêts de bus en campagne.

En matière de réseau cyclable, les participants ont proposé les actions suivantes :

- Créer des pistes cyclables nettement délimitées ;
- Sensibiliser les écoles à l'usage du vélo ;
- Réaménager les routes en incluant systématiquement une piste cyclable ;
- Développer les parcs-vélos sécurisés dans les petites communes ;
- Utiliser tous les canaux d'irrigation pour en faire des pistes cyclables ;
- Proposer une location de vélos près des arrêts de bus ;
- Matérialiser une piste cyclable entre Mallemort et Lambesc.

En matière de transport ferroviaire, les participants ont proposé les actions suivantes :

- Augmenter la fréquence du train entre Lamanon et Marseille aux heures de pointe ;
- Doubler et électrifier la ligne de train Aix – Marseille.

En matière de transport routier, les participants ont proposé les actions suivantes :

- Créer un parking de covoiturage au rond-point des Quatre Chemins ;
- Agrandir et sécuriser le parking de la gare de Lamanon.

## 2.2. Bassin Salon-de-Provence

En matière de transports en commun, les participants ont proposé les actions suivantes :

- Instaurer un service de navettes vers les gares TGV d'Aix et d'Avignon ;
- Créer ou détourner des lignes de bus pour desservir les parkings de covoiturage.

En matière de réseau cyclable, les participants ont proposé les actions suivantes :

- Multiplier les places de parking-vélo en ville ;
- Prévoir une voie cyclable à St Chamas ;
- Consacrer des espaces au stationnement des deux roues motorisés ;
- Prévoir une voie verte le long du canal EDF entre St Chamas et Sisteron ;
- Utiliser les canaux pour former un réseau vélo structurant ;
- Relier par un réseau cyclable en étoile à partir de la gare de Salon-de-Provence les communes d'Eyguières, d'Alleins, de Pélissanne, de Lançon, de Grans, de St Chamas, de Miramas et la gare de Lamanon.

En matière de transport ferroviaire, les participants ont proposé les actions suivantes :

- Proposer des trains entre Salon et Marseille / Avignon avec une meilleure amplitude horaire.

En matière de transport routier, les participants ont proposé les actions suivantes :

- Créer un rond-point entre Lançon et la route des Baïsses ;
- Supprimer les places de parking en créneaux dans le but d'agrandir les trottoirs et de créer une bande cyclable rue Massenet et allées Craponne ;
- Créer une aire de covoiturage et un échangeur global.

## 2.3. Bassin Lançon-de-Provence

En matière de transports en commun les participants ont identifié les points forts suivants :

- La desserte des quatre communes du bassin par un Réseau Express Métropolitain aux cadences rapides.

En matière de multimodalité, les participants ont identifié les points forts suivants :

- La création du Pôle d'Échange Multimodal de Coudoux ;
- La création de boulevards multimodaux à La Fare et Coudoux.

En matière de réseau cyclable, les participants ont identifié les points forts suivants :

- L'éloignement du réseau vélo par rapport aux véhicules motorisés qui garantit davantage de sécurité vers Pélissanne et Lançon.

En matière de transport routier, les participants ont proposé les actions suivantes :

- La création d'un échangeur à Coudoux pour aller au sud ;
- La création d'un parking de covoiturage à La Fare.

### 3. Les suites

---

- **Jusqu'à fin avril 2019**, concertation publique et recueil des avis du public via :
  - Ateliers participatifs : <https://www.registre-numerique.fr/Concertation-PDU-AMP>
    - Du 28 mars au 26 avril : 2<sup>ème</sup> série d'ateliers territoriaux
  - Un atelier digital :
    - Un nouvel atelier digital sera mis en place suite aux premiers ateliers (une nouvelle adresse digitale sera communiquée aux participants)
  - Une adresse mail de contact : [pdu@ampmetropole.fr](mailto:pdu@ampmetropole.fr)
- **Avril-octobre 2019** :
  - Bilan de la concertation
  - Juillet 2019 : Comité de pilotage du PDU
  - Octobre 2019 : arrêt du projet de PDU en Conseil métropolitain
- **2020** : consultation des personnes publiques associées, enquête publique et procédure d'approbation du PDU.

## 4. Annexe : verbatim de l'atelier du « Bassin Nord-Ouest »

Le présent document propose les verbatim bruts des contributions des participants à l'atelier « Bassin de mobilité Nord-Ouest », organisé le 4 avril 2019 à l'Espace Dany à Mallemort, annexé à la note de synthèse de l'atelier.

### 4.1. Bassin Nord Salon-de-Provence

#### Points faibles

Bus :

- Sens Mallemort – Aix / Marseille service insuffisant
- Mallemort – Salon améliorable aux heures de pointe

Vélo : bandes cyclables limitées à un marquage sur la chaussée (exemple Salon)

Train :

- Train Lamanon – Marseille 28 € aller-retour (occasionnel) !!!
- Parking **Biertat** saturé
- Train saturé à partir de Rognac aux heures de pointe

#### Propositions

Développer les petites liaisons fonctionnelles locales dans les villages

Vélo : sensibilisation au niveau des écoles

Gros potentiel points multimodaux Sénas et Lamanon

Obligation pour toutes les routes de les réaménager (départementales, communales, chemins) en incluant la piste cyclable

Doubler la ligne de train Aix – Marseille et les mettre à l'électricité

Développer les parcs-vélos sécurisés sur les petites communes

De manière générale utiliser tous les canaux d'irrigation pour des pistes cyclables

Créer un parking covoiturage vers le rond-point des 4 chemins : racheter la station essence

Utiliser les canaux et les bords des TGV pour se rendre à vélo de Sénas à Mallemort

Créer une navette Charleval – La Roque d'Anthéron pour rattraper les bus qui partent sur Aix

Utiliser les canaux vers Sénas pour aller à la gare de Lamanon

Location de base de vélo près des arrêts de bus

Éviter la sortie des camions du péage à Sénas s'ils sont en transit pour rejoindre Aix – Gap : problème de la traversée Pont-Royal

Pour la SEGPA, bus direct vers Joseph Darbaud à Salon en partant de Mallemort

Développer des lignes de bus supplémentaires pour aller vers Aix de Sénas ou de Mallemort ou de Charleval

Renforcer des lignes directes de Mallemort vers Avignon

Problème de connexion entre les villages et les gares de proximité

Parfois trop d'arrêts pour Lamanon vers Avignon

Vélo : usage de deux types de canaux :

- (état) canal industriel (gestion EDF)
- Canal de Boisgelin / Craponne en délaissé

La ligne Charleval – Lamanon prend trop de temps il faut des bus plus directs et aux heures de pointe car cette ligne fait trop d'arrêts

Renforcer les lignes directes vers Aix en partant de Mallemort

Créer une navette Lambesc – Mallemort pour récupérer la navette Lambesc - Aix

Plus de bus au départ des communes, moins de rotation

Une ligne de bus pour le train à prendre à Lamanon (adaptée aux besoins = enquête)

Revoir l'emplacement des arrêts de bus car desserte inégale entre centre-village et campagne

Les bus sont trop grands à certains moments de la journée : voir minibus

Comment reconnecter nos deux anciennes agglomérations (CPA / Agglomération Pce)

Agrandir – sécuriser – réaménager le parking de la gare de Lamanon

Créer une navette Mallemort – Sénas pour récupérer les bus de la Région vers Avignon - Cavaillon

Faire une liaison Sénas – Lambesc pour raccrocher les axes Lambesc – Aix et Sénas - Avignon

Aménager des pistes cyclables : matérialiser Mallemort – Lambesc



## 4.2. Bassin Salon-de-Provence

### Points forts

Places de parking-vélo en ville (existantes mais à multiplier)

Réseau de bus : Libébus

Transports en commun Lançon – Pélissane – Salon et gare de St Chamas

### Points faibles

Aménagement cyclable en milieu urbain (St Chamas) : intersection et voie cyclable

Prise en compte du stationnement pour les 2 roues motorisés en ville (espaces dédiés)

### Propositions

Entre St Chamas et Sisteron :

- Voie verte le long du canal EDF (à prévoir)
- Navettes vers les gares TGV (bus à prévoir pour Aix / Avignon point fort en train)

Créer / détourner des lignes de bus pour desservir les parkings de covoiturage

Problème de sécurité !!! : rond-point à créer entre Lançon et la route des Baïsses

Proposer des trains Salon – Marseille et Salon – Avignon avec une plus grande amplitude horaire

Reporter les places de parking vers l'extérieur

Supprimer les places de parking en créneaux (rue Massenet et allées Craponne) : agrandir les trottoirs et créer une bande cyclable

Réseau vélo structurant :

- Canal EDF (250 km de piste cyclable vers l'Est) : négocier avec EDF en haut niveau pour les autorisations
- Canal Craponne lorsqu'il est en délaissé
- Canal Boisgeline lorsqu'il est en délaissé

Vélo : relier en étoile à partir de la gare de Salon : Eyguières, gare de Lamanon, Alleins, Pélissanne, Lançon, Grans, St Chamas, Miramas

### 4.3. Bassin Lançon-de-Provence

#### Points forts

Réseau Express Métropolitain : desserte proche des 4 communes du bassin (cadences rapides)

Réseau vélo éloigné des axes véhicules = plus de sécurité (Pélissanne et Lançon)

Création PEM Coudoux (La Fare, Trévaresse)

Création boulevards multi modaux La Fare / Coudoux La Fare

Attention PEM Lançon aménagement qualitatif à nuancer si sur autoroute (zone agricole inondable ?)

#### Points faibles

Manque un échangeur à Coudoux pour aller au Sud : désengorger la RD 113